



Info Dom N°78

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021

➤ EN PREAMBULE :

- L'employé communal Christian VOLFF a repris ses fonctions. Son remplaçant Kévin GRANDEMANGE termine son contrat au 31 mars 2021,
- Le taux d'invalidité de Monsieur Volff, déterminé par la commission de réforme du centre de gestion, est de 15 %,
- Monsieur Guy RAVENEY a démissionné de ses fonctions au sein du conseil municipal,
- A la fin du conseil de ce jour, se tiendra la commission des Impôts.

➤ CONVENTION MAIRIE/ SOCIETE PYRAMIDE

La commune a été sollicitée par la Société Pyramide pour accueillir une équipe de tournage cinématographique du 28 mars au 6 avril 2021. Une convention d'utilisation de certains locaux de la mairie et la cour a été passée avec la production pour la somme forfaitaire de 2 500 €. Approbation à l'unanimité.

➤ VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 se clôture comme suit :

<i>Excédent de fonctionnement de clôture :</i>	+ 76 074.75 €
<i>Déficit d'investissement de clôture :</i>	- 9 865.78 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE au 31/12/2021	+ 66 208.97 €

➤ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Les résultats du compte de gestion du Trésorier-Payeur Général, sont identiques à ceux du Compte Administratif 2020. Ils sont approuvés à l'unanimité.

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 a été présenté et voté comme suit par chapitre à l'unanimité par le conseil municipal :

<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	66 208.97 €
<i>Section fonctionnement équilibrée :</i>	257 304.97 €
<i>Section investissement équilibrée :</i>	106 224.78 €

Le Budget total est de 363 529.75 €

➤ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le montant des subventions aux associations se décompose comme suit :

- Association sportive du Grand Couronné : 271 € conformément à la règle en vigueur (1€/habitant),
- Foyer Rural : 600 €,
- Airpas : 50 €

➤ Vote des taux d'imposition

La commission des finances s'étant réunie, elle propose de ne pas augmenter les taux pour 2021. Les taux applicables en 2021 resteront les mêmes à savoir :

- Taxe foncier bâti : 24.84 % (dont ancienne part départementale)
- Taxe foncier non bâti : 29.03 %

➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Convention avec la com /com qui permettra d'utiliser les chantiers d'insertion pour l'élagage, le nettoyage des talus : avant de la proposer au prochain conseil municipal, il y a lieu de l'adapter en fonction de nos choix en matière de prestations. Elle sera élaborée en commission.
- Réunion avec les communes voisines pour mutualisation de matériel (prêt, achat) et de personnels : lundi 29 mars à Bouxières-aux-Chênes.
- La signalétique touristique organisée par l'intercommunalité se met en place sur la commune : localisation par fléchage des commerces, monuments, bâtiments administratifs...
- Mise en sécurité des poteaux incendies. Matérialiser les emplacements en stationnement interdit quand c'est possible, conformément à la réglementation.
- Matérialiser les places de stationnement et l'espace piétonnier rue Baudelaire,
- PAV : demande de doublement du bac jaune : une nécessité si nous souhaitons faire du tri sélectif efficacement. Un courrier sera envoyé à la Comcom en ce sens.
- L'opération « fleurissement » des espaces communaux commencée en automne 2020 s'est poursuivie début 2021, en espérant que la météo des prochaines semaines sera propice à la bonne reprise des plantes vivaces mises en terre.
- Les foyers qui pensent avoir subi des dommages suite à la sécheresse 2020 doivent se signaler en mairie dans les meilleurs délais.

➤ INFO DE DERNIERE MINUTE

- Des commentaires circulent sur un réseau social entre voisins selon lesquels l'installation récente d'une signalétique (panonceaux) au village et au Piroué (NDLR : par une équipe intercommunale d'insertion, sans frais pour la commune) aurait omis certains commerces.
Cette signalétique a été mise en place à l'initiative de la commission tourisme de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné dans le but de mettre sur un pied d'égalité l'ancienne Comcom Seille et Mauchère déjà équipée alors qu'elle n'existait pas dans l'ancienne Comcom du Grand Couronné.

Ci-dessous la réponse du chargé de mission de la Comcom sur les conditions de cette mise en place :

« Ne sont indiquées :

- que les entreprises, artisans et professionnels recevant du public non professionnel (pas de livreurs, bénéficiant d'un espace d'accueil ou show-room)
- qui ne sont pas situées sur l'axe principal de la commune,
- qui ne sont pas déjà indiquées par une signalétique.

En l'occurrence, la Villa des Roses et le garage Auto Import sont situés sur l'axe principal du Piroué. »

Dans un souci de clarté sur l'action communale, nous renouvelons la consigne citoyenne et responsable de solliciter toute explication sur un sujet quel qu'il soit, d'interroger sur toute incompréhension le maire, les adjoints, les conseillers et de consulter régulièrement le site web campagnol (*remettre ses coordonnées*), voire même d'y poser une question écrite qui trouvera réponse.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

Pour nous contacter en cas d'urgence :

le maire : 03.83.31 15.52 - 1^{ère} adjointe 06 89 74 14 72 – 2^{ème} adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79 –
3^{ème} adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96